

Portail de la justice en Tunisie

Vous êtes ici : [Portail de la justice en Tunisie](#) » [Statistiques](#)

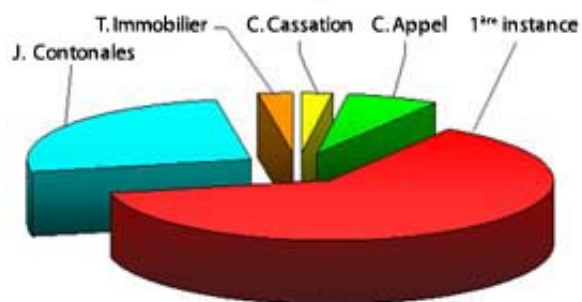
Statistiques

Le ministère de la justice collecte des données statistiques auprès des différents tribunaux en vue de les traiter et produire des indicateurs afin de les exploiter, notamment, pour l'élaboration des études relatives à :

1. L'activité des juridictions
2. La modernisation de la carte judiciaire
3. L'évaluation de l'impact dû à l'application de nouvelles lois

Les statistiques judiciaires sont publiées périodiquement dans L'Annuaire Statistique de la Tunisie de l'[Institut National de la Statistique](#).

- Indicateurs statistiques généraux
- Indicateurs statistiques cassation et appel
- Indicateurs statistiques des TPI
- Indicateurs statistiques des cantonaux



Répartition des affaires entre les juridictions